

# Communiqué | Haro sur la culture et le cinéma en Pays de la Loire !

03 DÉCEMBRE 2024

Le Regroupement des Organisations du Court métrage, qui représente la filière du court métrage de la création à la diffusion, fait part de sa profonde inquiétude à l'annonce d'une baisse drastique de 73 % du budget de la culture de la Région Pays de la Loire pour 2025, et exprime son soutien à tous les acteurs culturels ligériens.

Cette coupe sans précédent remet en cause l'ensemble de la politique de la Région en matière culturelle. Pour l'audiovisuel et le cinéma, ce sont des dizaines d'années de travail, avec le concours étroit de l'État et du CNC, pour construire une filière locale qui sont mises à mal. Les conséquences pour les créateurs, producteurs, acteurs de la diffusion (festivals, réseaux de salles, cinémas itinérants, etc.) et structures d'accompagnement sont dramatiques, comme pour les indispensables actions d'éducation aux images.

Cette coupe budgétaire menace la vitalité culturelle de la Région, en termes d'offres mais aussi d'emplois, d'attractivité territoriale et de retombées économiques. Elle s'attaque à ce qui est au fondement de notre écosystème culturel et de notre démocratie : soutenir la liberté d'expression et de création, défendre la diversité des points de vue.

Ses répercussions sur la filière du court métrage sont considérables. Le court métrage est l'endroit où le cinéma français expérimente, cherche et se réinvente. La rupture d'une politique culturelle en faveur du court métrage compromet directement les conditions nécessaires à l'émergence de nouveaux talents, indispensables à l'avenir de la filière.

Porter atteinte aussi brutalement à la culture locale, et à celles et ceux qui la font et l'accompagnent, interroge sur le modèle de société amorcé par ce virage politique. C'est un modèle qui repose sur l'absence d'une politique culturelle ambitieuse, qui est incapable de prendre en compte les spécificités territoriales, et où l'accès de la population à la culture ne relève plus du service public. Un tel renversement nous alarme sur la protection de notre exception culturelle.

Le cas particulièrement dramatique de la région Pays de la Loire doit aussi nous alerter sur la situation d'autres collectivités et nous rendre vigilants face à certains signaux très négatifs pour la culture.

Le ROC appelle les instances de la Région Pays de la Loire à prendre la mesure de la gravité de cette décision et les institutions nationales, régionales, départementales et municipales à réaffirmer leur soutien aux politiques culturelles décentralisées qui représentent un enjeu prioritaire pour notre démocratie.

**CONTACTS PRESSE**

SPI : Céline Hautier – chautier@lespi.org – 06 76 70 58 48

SRF : Julie Fabiani – jfabiani@la-srf.fr – 06 38 17 03 27